

La Turquie et la crise en Méditerranée orientale

La découverte de gaz en Méditerranée orientale a ravivé des conflits non résolus entre la Turquie et deux membres de l'UE, Chypre et la Grèce. Une escalade aurait non seulement des conséquences majeures pour la région, mais également pour les relations entre la Turquie et l'UE ainsi que pour la cohésion de l'OTAN.

Par Fabien Merz

La Méditerranée orientale est une région marquée par l'histoire et les rivalités stratégiques. Ces dernières décennies, elle a été le théâtre de plusieurs conflits entre la Turquie et deux États membres de l'UE, la Grèce et la République de Chypre, liés au contentieux non résolu sur l'île de Chypre et à la contestation de certaines frontières maritimes. Avec la récente découverte d'importants gisements de gaz naturel sous les fonds marins et la perspective d'en trouver d'autres encore, la Méditerranée orientale revêt un rôle stratégique accru. Cette situation s'inscrit dans le contexte d'une forte dépendance de la Turquie vis-à-vis des importations de gaz naturel, qui l'incite à tenter de diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie. Or, la politique étrangère plus affirmative adoptée par Ankara depuis quelques années a non seulement éloigné la Turquie de ses alliés traditionnels au sein de l'OTAN et de l'UE, mais a également encore crispé les relations déjà difficiles qu'elle entretenait avec d'autres acteurs majeurs de la Méditerranée orientale, en particulier l'Égypte et Israël. Cela a conduit la Grèce, la République de Chypre, l'Égypte et Israël, entre autres, à s'associer et à coopérer pour assurer l'exploitation et la commercialisation de gaz naturel, alimentant ainsi la crainte turque d'être exclue de la manne énergétique en Méditerranée orientale.



Le 6 août 2019, un navire de forage turc est escorté par une frégate de la marine turque en Méditerranée orientale au large de Chypre. Murad Sezer / Reuters

Depuis 2018, la Turquie a pris des initiatives pour faire valoir ses prétentions sur ce qu'elle considère comme sa «juste part» des ressources énergétiques en Méditerranée orientale. Elle a lancé des expéditions navales pour prospecter des gisements de gaz dans des eaux revendiquées par la République de Chypre et la Grèce, bloqué des navires de prospection opérant avec des permis chypriotes et signé avec le gouvernement d'entente nationale (*Government of*

National Accord, GNA) de Libye un traité controversé sur les frontières maritimes. Ces actions ont suscité des inquiétudes dans toute la région de la Méditerranée orientale, notamment en Grèce et en République de Chypre, qui ont été les plus touchées par les récents agissements turcs. Depuis, les deux pays font pression sur l'UE pour qu'elle prenne des sanctions globales contre la Turquie. Cependant, bien que l'UE ait exprimé son soutien sans équi-

voque à la Grèce et à la République de Chypre, les pays membres de l'UE ne parviennent pas à s'entendre sur l'attitude à adopter face au raffermissement de la Turquie. Ces désaccords empêchent l'UE de mettre en place des sanctions d'ampleur et de s'opposer plus énergiquement à Ankara. Toutefois, cela n'a pas empêché certains États membres d'agir de leur propre chef. La France a non seulement soutenu les appels à des sanctions européennes plus complètes, mais a également envoyé des forces navales et a organisé, en coopération avec la Grèce et la République de Chypre, des exercices militaires en Méditerranée orientale destinés à dissuader la Turquie.

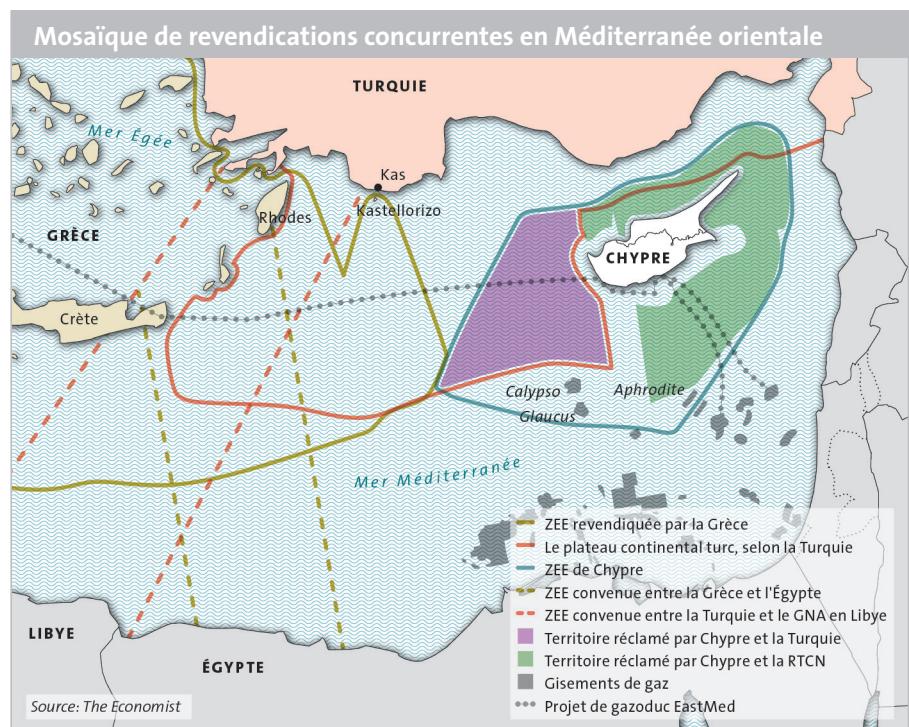
Cette situation extrêmement volatile a entraîné plusieurs incidents entre des navires militaires français, grecs et turcs qui ont attiré l'attention sur le risque de confrontation entre des pays membres de l'OTAN et crispé encore les relations entre la Turquie et l'UE, déjà sérieusement mises à mal. La Méditerranée orientale est ainsi redevenue un point chaud géopolitique. Toute escalade pourrait déboucher sur une crise qui aurait non seulement des conséquences majeures sur la stabilité de la région mais également sur la cohésion de l'OTAN et sur l'avenir des relations entre la Turquie et l'UE.

Des conflits non résolus

La Méditerranée orientale est depuis longtemps le théâtre d'un antagonisme profond entre la Grèce et la Turquie. L'un des événements les plus notables a été l'invasion en 1974 de Chypre par la Turquie, afin d'empêcher les Chypriotes grecs de s'unir à la Grèce et de protéger les Chypriotes turcs, minoritaires sur l'île. L'intervention militaire turque a abouti à la division ethnique et à la partition *de facto* de l'île en

Une tendance générale vers une politique étrangère turque plus affirmée a émergé au cours de la dernière décennie.

deux entités, la République de Chypre et la République turque de Chypre du Nord (RTCN). Culturellement et politiquement proche de la Grèce, la République de Chypre bénéficie d'une large reconnaissance internationale, est membre des Nations Unies et de l'UE depuis 2004. La RTCN, en revanche, est uniquement reconnue et soutenue par la Turquie. De nombreuses tentatives de résolution du conflit chypriote, y compris de la part de



l'ONU, se sont révélées infructueuses. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) est toujours stationnée sur l'île. Cette situation génère une multitude de questions complexes qui ont parfois de profondes implications.

L'un des enjeux que la récente découverte de gisements de gaz au large de Chypre a replacés sur le devant de la scène est celui de la zone économique exclusive (ZEE) de l'île. Normalement, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 accorde aux États des ZEE, c'est-à-dire des

espaces maritimes dont ils ont le droit exclusif d'exploiter les ressources. Ces zones s'étendent jusqu'à 200 milles marins (environ 370 km) à partir de la ligne de base du pays, qui correspond généralement à la laisse de basse mer. Selon Ankara, les Chypriotes turcs disposent de «droits indéniables» sur la ZEE de Chypre. Or, cette revendication est rejetée par la République de Chypre, son allié grec et l'UE, qui ne reconnaissent pas la RTCN comme une entité souveraine. La situation donne ainsi lieu à des prétentions concurrentes sur la ZEE de l'île (voir carte). Malgré ce contentieux non résolu, la République de Chypre a entrepris de vendre à des sociétés privées des permis de prospection et d'ex-

ploitation du gaz naturel se trouvant dans la ZEE de l'île.

Il y a également un litige de longue date entre la Grèce et la Turquie concernant le tracé des frontières maritimes des îles grecques de mer Égée et de Méditerranée orientale qui jouxtent la Turquie. La Grèce soutient qu'en vertu du droit maritime international, ses îles telles que Kastellorizo, située à deux kilomètres de la côte sud de la Turquie, devraient bénéficier d'une large ZEE. Cela aurait pour effet de couper la Turquie de la Méditerranée, anéantissant ainsi ses espoirs de trouver et d'exploiter des hydrocarbures au large des côtes anatoliennes. En réponse, la Turquie fait valoir que l'Anatolie possède un plateau continental qui limite la ZEE des îles grecques et de la République de Chypre (voir carte). Les juristes internationaux s'accordent généralement à dire que le droit de la mer laisse une marge d'interprétation sur la question. La question non résolue de la démarcation des frontières maritimes entre la Grèce et la Turquie a été source de tensions par le passé. Les deux pays se sont confrontés en 1987 à propos de forages de pétrole en mer Égée, puis en 1996 sur le statut des îlots d'Imia (ou *Kardak* en turc). Depuis, des incidents moins graves, tels que des violations de l'espace aérien, émaillent les relations gréco-turques de manière régulière.

Tempête en vue

Parallèlement à ces questions non résolues en Méditerranée orientale et à la découverte de gaz, la Turquie a globalement opté, depuis environ une dizaine d'années, pour une politique étrangère plus affirmative, voire parfois même plus conflictuelle. Cette nouvelle attitude marque un changement radical par rapport à la politique de «zéro problème avec les voisins» qui a caractérisé à peu près les dix premières années de règne du Parti de la justice et du développement (AKP), à partir de 2003. Les raisons de ce changement sont multiples, souvent interconnectées et sujettes à de vifs débats. De nombreux observateurs l'attribuent au lent processus d'éloignement de la Turquie de l'UE et de l'Occident comme modèles à imiter, ainsi qu'à la volonté manifeste de renouer avec la gloire passée de l'Empire ottoman en élargissant son influence sur l'ensemble de la région. L'instrumentalisation de la politique étrangère pour rallier des soutiens au président turc, Recep Tayyip Erdogan, et à son parti l'AKP, est un autre facteur souvent considéré comme ayant contribué à cette évolution.

Cette nouvelle politique étrangère, qualifiée par certains observateurs de «néo-ottomane» ou «nationaliste», a non seulement animé la Turquie d'une volonté effrontée d'agir contre les intérêts de ses alliés occidentaux traditionnels, mais l'a également poussée à adopter une attitude conflictuelle vis-à-vis d'autres puissances de la région. En plus de l'éloigner de ses alliés au sein de l'OTAN et de l'UE, le raffermissement de la Turquie a donc aussi compliqué ses relations déjà difficiles avec deux acteurs majeurs de la Méditerranée orientale, l'Égypte et Israël. Les rapports des deux pays avec Ankara se sont, de fait, détériorés de façon notable. Dans le cas de l'Égypte, la situation est essentiellement due au soutien apporté par la Turquie au mouvement islamiste des Frères musulmans à la suite du Printemps arabe. Depuis le coup d'État en 2013 contre le président démocratiquement élu Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans, le gouvernement du Caire s'oppose résolument à ce mouvement au niveau national ainsi que dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Du fait de ce positionnement, Ankara et Le Caire se retrouvent à couteaux tirés. Du côté d'Israël, la dégradation des relations relativement étroites que le pays entretenait avec la Turquie dans les années 2000 est essentielle-

La doctrine de la «Patrie bleue» (*Mavi Vatan*)

La doctrine de la «Patrie bleue» (*Mavi Vatan* en turc) est une doctrine navale exposée pour la première fois en 2006. Elle prône une **attitude plus affirmative** de la part de la Turquie afin d'affirmer son contrôle sur les espaces maritimes qui entourent le pays, notamment la Méditerranée orientale. **L'objectif déclaré est d'accroître l'influence de la Turquie à l'échelle régionale et internationale et de lui permettre d'accéder à des ressources énergétiques** qui soutiendront sa croissance économique et démographique sans avoir à dépendre d'autres acteurs. Bien qu'énoncée durant les années 2000, cette doctrine ne s'est imposée que récemment dans le discours turc de politique étrangère. Elle cadre parfaitement avec la nouvelle attitude adoptée par Ankara et sa volonté manifeste de **renouer avec la gloire passée de l'Empire ottoman** en élargissant son influence sur l'ensemble de la région. La direction de la communication de la présidence turque a publié en septembre 2020 une [vidéo](#) qui fait allusion à cette doctrine et qui établit des parallèles entre les victoires ottomanes du XVI^e siècle en Méditerranée orientale contre les nations chrétiennes et la fermeté actuelle de la marine turque dans la zone.

ment imputable au nouvel activisme international d'Ankara en faveur de la cause palestinienne et à ses critiques virulentes quant à la manière dont l'État hébreu gère cette question.

C'est donc sans surprise que la Turquie a été mise à l'écart lors de l'approfondissement des initiatives de coopération entre la Grèce, la République de Chypre, l'Égypte et Israël en Méditerranée orientale. L'intérêt collectif de ces pays, et d'autres, pour l'exploitation des réserves de gaz de la région a débouché en janvier 2019 sur la création du Forum du gaz de la Méditerranée orientale (*Eastern Mediterranean Gas*

Pour contrecarrer les initiatives régionales qui excluent la Turquie, Ankara a choisi la voie de l'escalade et de la confrontation.

Forum, EMGF), auquel la Turquie n'a volontairement pas été conviée. En parallèle, la Turquie a également été laissée en dehors de l'équation dans le projet de gazoduc EastMed, qui doit relier Israël à la Grèce via la République de Chypre (voir carte). Ces développements ont suscité des inquiétudes à Ankara, qui redoutait d'être exclue de l'accès aux ressources énergétiques de la Méditerranée orientale et considérait ces initiatives comme une menace aux ambitions stratégiques de la Turquie de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations d'énergie. En droite ligne avec sa nouvelle politique étrangère et la doctrine de la «Patrie bleue» (voir encadré), Ankara a récemment réagi par une série d'initiatives que la plupart des observateurs indépendants tiennent pour être la cause immédiate de la crise actuelle en Méditerranée orientale.

Pour contrecarrer les initiatives régionales d'exploitation et de commercialisation des ressources énergétiques dont elle est exclue, la Turquie a choisi la voie de l'escalade et de la confrontation. En novembre 2019, Ankara a signé avec le GNA de Libye un traité très critiqué sur les frontières maritimes (voir carte). Les ZEE revendiquées par la Turquie et le GNA bloquerait la route au gazoduc EastMed, ignoreraient la présence des îles grecques et recouperaient les espaces maritimes revendiqués par la Grèce et l'Égypte. Plusieurs pays de Méditerranée orientale, dont la Grèce, la République de Chypre, l'Égypte et Israël, ainsi que l'UE, contestent la légitimité et les conséquences juridiques de cet accord. Cette récente initiative turque a indéniablement incité les autres acteurs de la région à serrer les rangs. L'Égypte et la Grèce ont signé en août 2020 leur propre accord maritime revendiquant une ZEE qui recoupe les ZEE définies par le traité entre la Turquie et le GNA libyen (voir carte). Le EMGF a par ailleurs élargi ses attributions afin d'intégrer la coopération régionale en matière de sécurité et la conduite d'exercices militaires conjoints, en faisant un instrument destiné à contrer l'influence turque en Méditerranée orientale.

Depuis le début de l'année 2019, la Turquie a également lancé des expéditions navales pour prospecter des gisements de gaz dans des eaux revendiquées par la République de Chypre et a bloqué à plusieurs reprises des navires de prospection opérant avec des permis chypriotes. Ankara a aussi commencé à mener des activités de prospection gazière dans les eaux disputées par la Grèce et la Turquie. La Grèce a réagi en envoyant des forces navales dans les zones contestées, ce qui a créé plusieurs incidents dangereux. En août 2020, un navire de la marine grecque est entré en collision avec un bâti-

ment de guerre turc qui escortait un navire turc de prospection géologique lors d'un face-à-face dans ces eaux litigieuses. Cet événement a mis en évidence le risque d'escalade. En réponse, le président Erdogan a déclaré que toute attaque contre un navire turc de recherche de pétrole ou de gaz dans les eaux contestées de Méditerranée serait payée «au prix fort». Après une courte pause en septembre, les navires de prospection escortés par la marine turque ont repris leurs activités dans les zones revendiquées par la Grèce et la République de Chypre, faisant renaître le spectre d'une escalade.

Conséquences d'une escalade

Les relations de l'UE avec la Turquie se sont dégradées depuis une dizaine d'années en raison d'une multitude de facteurs sou-

L'UE reste divisée sur l'éventualité d'une confrontation plus énergique avec la Turquie en Méditerranée orientale.

vent interconnectés. Parmi ceux-ci, on peut citer le virage autoritariste pris par la Turquie, la stagnation des pourparlers d'adhésion à l'UE, la gestion de la crise des migrants et plusieurs interventions militaires unilatérales de la Turquie en Syrie. Les relations entre l'UE et la Turquie deviennent de plus en plus difficiles, transactionnelles et empreintes de méfiance. Mais jusqu'à présent, les dépendances mutuelles ont empêché leurs rapports de prendre un tour conflictuel. Dans ce contexte de relations précaires mais nécessaires, l'UE s'est déclarée à plusieurs reprises pleinement solidaire de la Grèce et de la République de Chypre sur la question des incursions turques en Méditerranée orientale. L'UE a condamné de façon répétée les agissements de la Turquie, les considérant comme illégaux et contraires aux droits souverains de la Grèce et de la République de Chypre. Au vu des

sanctions limitées qu'elle a imposées à ce jour, l'UE a visiblement opté pour une approche consistant à «freiner en douceur» les élans turcs. Or, jusqu'à présent, ce choix ne semble pas avoir beaucoup d'impact sur le comportement d'Ankara, comme le montre la reprise des activités de prospection des navires turcs, après une courte pause en septembre 2020.

L'UE reste divisée sur l'éventualité d'une confrontation plus énergique avec la Turquie en Méditerranée orientale. Des membres de l'UE tels que l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne préconisent un dialogue avec Ankara. L'Allemagne, qui préside actuellement le Conseil de l'UE et s'efforce traditionnellement de conserver de bonnes relations bilatérales avec la Turquie, s'est particulièrement investie pour tenter d'apaiser les tensions en Méditerranée orientale. La France, dont les intérêts à l'étranger sont à plusieurs reprises entrés en conflit avec le raffermissement de la politique étrangère turque ces derniers temps, principalement en Libye, a pris la tête d'un bloc qui insiste pour que l'UE prenne des sanctions globales contre Ankara. Paris a également envoyé des forces navales en Méditerranée orientale pour soutenir Athènes et Nicosie, soulevant la possibilité d'une escalade militaire entre la France, la Grèce et la Turquie, toutes membres de l'OTAN. Une telle escalade en Méditerranée orientale, qu'elle soit délibérée ou involontaire, aurait indubitablement non seulement des conséquences majeures sur la stabilité de la région mais également des effets délétères sur la cohésion et la crédibilité de l'OTAN, sans parler de l'avenir des relations entre la Turquie et l'UE.

Une nouvelle escalade obligerait l'UE à agir avec plus de fermeté. Des sanctions qui pourraient s'avérer très lourdes, la baisse des financements en provenance de l'UE et

le tarissement des investissements européens en Turquie porteraient sans doute un coup dur à l'économie turque déjà chancelante. Pour Erdogan et l'AKP, attiser les flammes du nationalisme sur la question de la Méditerranée orientale semble, certes, être judicieux afin de gagner du soutien à l'intérieur du pays. Cependant, un effondrement de l'économie nationale, déjà dans une mauvaise passe, les mettrait probablement en échec lors des élections générales turques de 2023. Une escalade de la crise en Méditerranée orientale aurait également des répercussions néfastes sur des intérêts fondamentaux de l'Europe, qui a besoin de la coopération d'Ankara dans des domaines tels que le contrôle de l'immigration clandestine et la lutte contre le terrorisme. En cas d'escalade, Ankara utiliserait très probablement ces leviers pour faire pression sur l'UE, comme elle a souvent menacé de le faire. Une aggravation de la crise aurait également pour effet de diluer la cohésion au sein de l'OTAN et d'affaiblir la crédibilité de l'Alliance, voire même de la paralyser. Cela ne profiterait à aucun des acteurs qui se bousculent actuellement en Méditerranée orientale, l'OTAN restant un instrument fondamental pour garantir la sécurité et la stabilité. Les enjeux sont donc de taille. Il reste à voir si la perspective de telles conséquences sera suffisante pour inciter tous les acteurs à trouver un compromis et parvenir à une solution pacifique à la crise en Méditerranée orientale.

Voir le site thématique du CSS pour en savoir plus sur la sécurité euro-atlantique.

Fabien Merz est Senior Researcher au sein de l'équipe Swiss and Euro-Atlantic Security du Center for Security Studies (CSS), à l'ETH de Zurich.

Les analyses de politique de sécurité du CSS sont publiées par le Center for Security Studies (CSS) de l'EPF de Zurich. Le CSS est un centre de compétence en matière de politique de sécurité suisse et internationale. Deux analyses paraissent chaque mois en allemand, français et anglais.

Editeur: Lisa Watanabe

Révision linguistique: Lisa Watanabe, Fabien Merz
Layout et graphiques: Miriam Dahinden-Ganzoni

Feedback et commentaires: analysen@sipo.gess.ethz.ch
Plus d'éditions et abonnement: www.css.ethz.ch/cssanalysen

Parus précédemment:

Mercenaires au service d'États autoritaires No 274

Recul de la liberté sur Internet No 273

Les banques multilatérales chinoises et la géopolitique No 272

La Russie et la Chine manœuvrent au Moyen-Orient No 271

La dynamique sino-russe dans l'Arctique No 270

Les vaccins, champ de bataille de l'information No 269

© 2020 Center for Security Studies (CSS), ETH Zurich
ISSN: 2296-0228; DOI: 10.3929/ethz-b-000453302